

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



© JÉRÉMIE ELOY - WANAFILMS



www.fnh.org



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2017

pages 4 et 5

PROPOSER

page 6

SOUTENIR

page 10

MOBILISER

page 14

GOUVERNANCE

page 18

RAPPORT FINANCIER

page 23

ÉDITO



UNE ANNÉE RICHE ET MOUVEMENTÉE

Élue à la présidence de la Fondation pour la Nature et l'Homme il y a un an, je prenais cette responsabilité avec gravité et enthousiasme. Je ne mesurais pas alors entièrement l'ampleur la tâche. Le calendrier législatif et l'actualité m'ont permis de m'en rendre un peu plus compte, chaque jour. Etats Généraux de l'Alimentation, Conférence des Territoires, lutte contre les effets pervers des traités commerciaux bilatéraux dits de nouvelle génération, propositions fortes pour la réforme institutionnelle, mobilisation pour la Cop 23, implication dans les Assises de la Mobilité... La FNH est toujours au rendez-vous, porteuse des transformations indispensables à mettre en œuvre, pour tenter de ralentir voire stopper la triple catastrophe de la dégradation de l'environnement, du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Sur le terrain, nous avons poursuivi nos efforts pour promouvoir les conduites responsables, l'alimentation durable et de qualité, l'implication des jeunes générations, le soin apporté dans le rapport de chacun au vivant... Je veux souligner ici le succès de notre garantie **Mon Restau Responsable®**, laquelle passe cette année le cap des 400 restaurants collectifs et prend une nouvelle dimension avec l'engagement de villes, comme Rouen, Antibes ou Saint-Denis, voire de collectivités de plus grand envergure telles que le Conseil départemental du Maine-et-Loire. Ce succès est le fruit du dynamisme des équipes de la Fondation, mais aussi celui de notre partenariat avec Restau'Co et de notre alliance avec l'UNCPIE.

Je songe aussi à l'élan communicatif de notre programme **J'agis pour la nature**, pour lequel, cette année, nous allons lancer avec l'association Unis-Cités un programme destiné aux jeunes voulant faire un service civique dans les métiers liés à la sauvegarde de la biodiversité.

Ce dynamisme et ces succès ne me font pourtant pas oublier combien la situation de notre Fondation demeure fragile, financièrement, ni combien nous sommes vulnérables aux aléas de l'actualité. Le départ de Nicolas Hulot et la disparition de son nom, dans la raison sociale de la FNH ont eu de fortes conséquences sur les dons de particuliers et les partenariats avec des entreprises mécènes. La notoriété de la FNH a chuté et les dangers qui nous menacent sont bien réels. La gestion prévoyante de nos ressources nous permet, pour le moment, de faire face à ces périls qui nous mettent face à des défis importants : consolider la marque FNH auprès des médias et du grand public, redéfinir notre stratégie en tenant compte de nos nouvelles contraintes. Nous comptons sur le soutien de tous, pour cette belle maison dynamique, référente et porteuse de solutions. Je continuerai quant à moi à porter inlassablement nos convictions, nos propositions et la parole de la Fondation, avec l'aide de sa direction, de son équipe et de son Conseil scientifique.

Audrey Pulvar
PRÉSIDENTE

LES TEMPS FORTS 2017

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LA FONDATION

Nommé Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot a démissionné en mai 2017 de sa fonction de président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, qu'il a créée en 1990. Réuni le 28 juin, le Conseil d'administration a élu Audrey Pulvar au poste de présidente et validé le changement de nom de la Fondation, en Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH). Journaliste et écrivaine, elle s'engage au côté de la FNH pour continuer à porter sa parole et défendre ses combats, avec la volonté de mettre son énergie et sa notoriété au service d'une vision transversale de l'écologie.

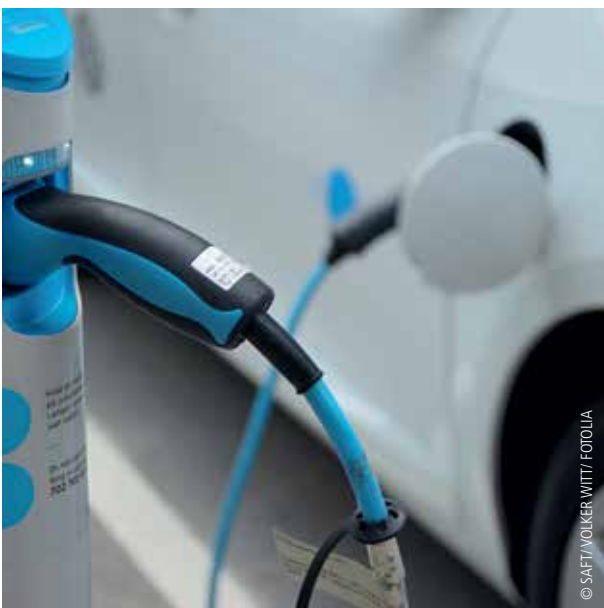
PRÉSENT !

Pour la première fois dans l'histoire, 180 associations de tous bords se sont réunies pour répondre **Présent!** à l'Appel des Solidarités, à l'initiative de la FNH et d'Emmaüs. Un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle, les ONG se sont mises d'accord sur les 5 caps des solidarités nécessaires à l'élaboration de toutes politiques publiques. Au final, ce sont plus de 200 000 citoyens qui ont répondu **Présent!** partout sur le territoire, et 500 propositions et expérimentations concrètes qui ont été mises en avant pour un monde plus solidaire. Un livre, préfacé par Edgar Morin, a ensuite été écrit pour servir de boîte à outils pour les nouveaux entrants à l'Assemblée nationale.



QUELLE PLACE POUR LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Sans que l'on ait une vision précise de la place du véhicule électrique dans la transition énergétique française, le gouvernement a placé ce « nouveau véhicule » au cœur de la stratégie de la décarbonation de la France. La FNH s'est associée à European Climate Foundation pour conduire une étude approfondie sur les impacts du véhicule électrique ; celle-ci ne se borne pas à étudier son cycle de vie, mais prend également en compte l'impact de la batterie et sa fonction de stockage. Trois scénarios sont proposés à l'horizon 2030, pour traduire trois chemins contrastés de développement de l'électromobilité.





DU BIO ET DU LOCAL EN RESTAURATION COLLECTIVE

Demandant depuis plusieurs mois la mise en place d'une grande consultation professionnelle et citoyenne pour faire évoluer nos systèmes agricoles et alimentaires, la FNH a vu aboutir son vœu dans la tenue des États généraux de l'alimentation. Elle s'est donc investie pour faire entendre ses positions, notamment en termes de restauration collective. Les annonces du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation n'étaient malheureusement pas à la hauteur. En parallèle, la FNH a démontré qu'il était possible de répondre aux exigences qu'elle porte en construisant, avec une pluralité d'acteurs un Contrat pour la restauration collective responsable, remis à l'Élysée.

NE PLUS DISSOCIER ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En collaboration avec le FORIM, la FNH a créé *Génération Climat* : un programme dédié aux jeunes de 15 à 35 ans qui souhaitent lier les deux thématiques cruciales de notre temps : solidarité internationale et environnement. Au travers de trois dispositifs, la Fondation et le FORIM accompagnent et soutiennent financièrement des projets aussi bien en France qu'à l'autre bout du monde pour aider les populations défavorisées tout en luttant contre le dérèglement climatique.



VOUS PENSEZ QU'IL N'Y A PLUS RIEN À FAIRE ?

DES SOLUTIONS EXISTENT !

VOTEZ POUR VOTRE PRÉFÉRÉE SUR

WWW.MYPOSITIVEIMPACT.ORG

my positive impact



DES SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

Pour que les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de toutes et tous, la Fondation et l'Union Nationale des CPIE ont organisé, dans le cadre de l'Alliance qui les unit, la seconde édition des trophées *My Positive Impact*. Objectif : apporter visibilité et crédibilité aux solutions pour le climat, encore trop souvent isolées ou méconnues, pour les aider à se déployer plus largement. Sélectionnées parmi plus de 200 projets, 31 solutions proposées par des associations, collectivités et petites entreprises ont été soumises aux votes du public sur le site mypositiveimpact.org et à l'appréciation d'un jury de huit personnalités et partenaires média. Plus de 180 000 votes ont été enregistrés en seulement 3 semaines !



PROPOSER

Les activités de lobbying d'intérêt général menées par la FNH se traduisent par une veille sur les politiques publiques touchant aux enjeux écologiques, et par le portage de propositions auprès des pouvoirs publics, que ce soit dans les instances de concertation ou via des rendez-vous avec les décideurs politiques. Toutes les propositions et positions de la Fondation sont publiées sur son site internet, diffusées sur les réseaux sociaux et font l'objet de relais presse (communiqués, tribunes, interviews). Certaines font également l'objet de conférences ou d'évènements.

Plaidoyer et suivi des politiques publiques

Suivi global des politiques relatives à l'écologie

Siégeant au Conseil national de la transition écologique, la FNH s'est inscrite dans une démarche de participation active et de formulation de propositions destinées aux pouvoirs publics. Certains membres de la FNH ont également participé aux travaux menés par le Conseil économique social et environnemental (CESE).

Afin de présenter ses principales propositions sur les processus en cours, la FNH a été à l'initiative de plusieurs rencontres avec Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, puis avec Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Selon les sujets traités, la Fondation a aussi été amenée à rencontrer d'autres membres du gouvernement chargés de l'agriculture, du commerce, de la justice, ou des transports. Ces propositions ont également été présentées au Premier ministre et à son cabinet, ainsi qu'au président de l'Assemblée nationale. Des rencontres ont aussi eu lieu à l'Élysée, à l'Assemblée nationale, au Sénat, et avec les syndicats et autres corps intermédiaires pour présenter nos propositions.

Engagée pour l'humanité, la Fondation a aussi participé aux travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) qui assure, auprès du gouvernement et du parlement, un rôle de conseil et de proposition dans le domaine des droits humains.

Climat : rester vigilant pour que la France respecte ses engagements

La lutte contre le dérèglement climatique est un enjeu majeur et transversal aux actions que mène la Fondation pour la Nature et l'Homme. La présidente Audrey Pulvar et son équipe sont allés à la rencontre du gouvernement et des acteurs clés de la lutte contre le changement climatique à l'occasion de la COP23 à Bonn afin de porter et défendre les propositions de la Fondation. L'évènement a aussi été l'occasion de relayer nos idées auprès des médias couvrant la COP23.

Le 6 juillet 2017, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, a présenté le Plan Climat du Gouvernement visant à mobiliser l'ensemble des ministères, sur la durée du quinquennat, pour accélérer la transition énergétique et la mise en œuvre de l'Accord de Paris. À la suite de cette annonce, la FNH a analysé l'ensemble des éléments du Plan et proposé des pistes d'approfondissement de ce plan.

La Fondation a également participé au suivi et contribué à la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), à la fois sur les enjeux globaux et sectoriels.

La FNH a lancé la pétition « Je dis NON à l'importation des gaz de schiste et des sables bitumineux en France ». L'extraction de ces matières premières est extrêmement émettrice de gaz à effet de serre : le pétrole issu des sables bitumineux est par exemple 48% plus émetteur que le pétrole conventionnel. L'objectif, par leur interdiction, et de lutter contre le changement climatique.

Enfin, la Fondation a suivi de près le One Planet Summit organisé par la présidence de la République française en décembre 2017. Une analyse du résultat de ce sommet ainsi que des réactions médiatiques ont été fournies par la FNH.

Transition énergétique : poser les bases du plaidoyer en vue de la future programmation pluriannuelle de l'énergie

La Fondation appuie sa vision du système énergétique de demain auprès des médias ainsi que des cabinets ministériels, dans le but de faire évoluer la politique énergétique française. Dans cet esprit, la FNH a commencé l'élaboration de sa vision de la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui doit être décidée en 2018 par le gouvernement, et qui trace l'avenir énergétique français jusqu'en 2028. La FNH a également effectué un suivi et une analyse de la loi sur l'interdiction de l'exploration et l'extraction d'hydrocarbures.

La FNH a participé aux réunions et aux actions de la plateforme commune aux acteurs de la transition énergétique – ONG, syndicats, association d'élus, entreprises – pour porter des conclusions d'analyses communes.

Enfin, la Fondation a été force de soutien à la campagne "Rénovons". Cette campagne promeut les économies d'énergie grâce à la rénovation énergétique des logements en France. Cette rénovation, particulièrement des logements les moins performants, doit permettre de résorber structurellement la précarité énergétique. Au mois d'octobre, la FNH a ainsi participé à la conférence de presse de l'initiative «Rénovons».

Pour faire des politiques commerciales de l'Union européenne un levier de la transition écologique

La mobilisation de la FNH a été un fer de lance du maintien des débats autour de l'impact social et environnemental de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, le *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA). Alors que la mise en œuvre provisoire du CETA s'est établie en septembre 2017, la Fondation reste mobilisée sur le suivi de l'actualité politique et son action de lobbying d'intérêt général s'intensifie auprès des décideurs publics avant la ratification, ou non, de l'accord par le Parlement français.

En concertation avec l'Institut Veblen, la FNH élabore une note d'analyse et de recommandations afin que la France poursuive son engagement pour transformer les accords de commerce en véritables leviers de la transition écologique plutôt qu'en freins. Cette note devrait être publiée courant 2018.

Par ailleurs, de nombreux communiqués, dossiers de presse et d'analyse ont été diffusés, et des conférences de presse, prises de parole publiques, tribunes, et interventions médiatiques ont été organisées pour porter les positions de la Fondation auprès des acteurs-clés et du grand public sur ces thématiques. Dans ce cadre, les membres de la Fondation se sont régulièrement rendus aux auditions organisées par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, par la commission d'experts sur les risques associés au CETA, ainsi que devant les parlementaires des commissions développement durable et économique de l'Assemblée nationale.

La FNH a participé au comité de suivi des politiques commerciales et aux études qu'il mène. L'objectif de ce comité composé de membre de la société civile, ONG, et parlementaires est de répondre aux principaux enjeux actuels de politique commerciale.

Transport : développer la mobilité douce, encourager le déploiement des véhicules électriques, passer à l'intermodalité

Les questions de mobilité recouvrent tant des enjeux environnementaux (énergie, climat), que de santé (pollution aux particules fines), ou bien sociaux (égalité d'accès aux transports). Le transport étant le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, réduire cette contribution est une priorité.

Dans un objectif de report modal vers la mobilité douce, la Fondation s'est fortement impliquée lors des Assises de la mobilité lancées par le gouvernement en septembre, en participant notamment aux groupes de travail et à la commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique. La FNH a également été force de propositions et à l'initiative de contributions écrites. Des rendez-vous avec les décideurs publics ont eu lieu afin de porter ses propositions en matière de mobilité. La FNH a participé à la conférence de presse interassociative et a effectué des interventions dans les médias pour partager ses attentes concernant les Assises de la mobilité. Ces Assises doivent aboutir à une loi d'orientation et de programmation en 2018.

Une démarche de lobbying d'intérêt général a été aussi engagée dans le cadre du projet de loi de finance 2018. L'objectif principal a été de pousser la mise en place de mesures fiscales et d'accompagnement adaptées aux enjeux de la transition écologique telles que le bonus pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf, ou la prime à la conversion pour les ménages choisissant de remplacer leur vieux véhicule polluant par un véhicule propre.

Concernant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la FNH s'est exprimée dès la fin de l'année 2017 sur l'importance de mettre un terme aux projets incompatibles avec le respect des objectifs climatiques et environnementaux, et a partagé sa satisfaction quant à la décision d'annulation du projet en janvier 2018.

Porter des positions ambitieuses pour l'agriculture, l'alimentation et la biodiversité au sein des États généraux de l'alimentation

Idee portée par Nicolas Hulot lorsqu'il était président de la FNH, les États généraux de l'alimentation (EGA) ont été lancés par le président de la République le 20 juillet 2017. Il s'est agi d'un évènement clé pour mettre en marche la transition de notre agriculture et notre alimentation dans le quinquennat. Les EGA ont été l'occasion pour la FNH de défendre la sortie des pesticides, la transition agroécologique, la restauration collective responsable, le bien-être animal, et la lutte contre les OGM cachés et les nouveaux OGM.

La FNH, via ses experts et membres de son Conseil scientifique, a participé à plusieurs ateliers et a produit de nombreuses contributions écrites, pour défendre le droit à une alimentation saine pour tous. Pour porter plus fort la voix de la transition alimentaire, la FNH contribue également à l'animation d'une plateforme ouverte, collective et citoyenne interassociative afin de coordonner la voix des organisations qui promeuvent la transition agroécologique

La plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire comprend une cinquantaine de structures allant du développement agricole et rural, à la défense de la santé des consommateurs et de l'environnement. Au-delà d'un lieu d'échange d'informations, c'est un lieu de mobilisation : une tribune commune dénonçant la fin des aides bio a été publiée, et le collectif a organisé à mi-chemin des États généraux de l'alimentation une manifestation festive devant le

ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Par ailleurs, la Fondation a organisé des ateliers d'échanges et de décryptage sous forme de quatre petits déjeuners dont la force a été de croiser différents profils d'acteurs : agriculteurs, entreprises, parlementaires, associations et membres du Conseil scientifique de la FNH.

Enfin, la FNH a communiqué tout au long des EGA, notamment via la rédaction d'un cahier de propositions initial, de communiqués de presse, l'organisation de rencontres avec les médias et de conférences de presse, ainsi que la publication de tribunes.

En ce qui concerne la lutte contre les pesticides, la FNH a continué la mobilisation autour de l'interdiction du glyphosate. Alors que l'Union européenne a renouvelé pour 5 ans l'autorisation du glyphosate, la FNH a mis sous pression et soutenu la position ambitieuse du ministre de la Transition écologique et solidaire (pour une sortie à 3 ans), emportant dans son sillage le gouvernement avec la signature d'une lettre ouverte à l'attention d'Emmanuel Macron, des communiqués de presse et la mobilisation citoyenne grâce aux réseaux sociaux.

En parallèle, la Fondation a œuvré pour sensibiliser autour du risque émergent des nouveaux OGM et des OGM cachés avec le lancement d'une pétition en octobre, d'une coordination interassociative, ainsi que la création d'une vidéo explicative.

Enfin, la FNH a défendu, notamment durant les EGA, la restauration collective responsable comme levier de la transition alimentaire et agroécologique locale. En collaboration avec son partenaire le réseau Restau'Co, la Fondation a pris l'initiative de formuler un **Contrat pour une restauration collective responsable**, signé par une dizaine d'organisations, et remis à la présidence de la République en décembre 2017, pour montrer l'engagement du secteur à avancer. Pour donner une suite à ce contrat, la FNH développe la proposition d'une prime à la conversion pour les cantines qui passent en bio.



Démocratie : vers une chambre citoyenne du futur dans la prochaine réforme des institutions

Le président de la République a annoncé une réforme de la Constitution en 2018. Elle devrait être l'occasion d'incorporer au plus haut niveau de la hiérarchie des normes pour la protection de l'environnement et du climat, ainsi que la prise en compte du long terme, notamment à travers la création d'une « chambre citoyenne du futur ».

Sur la base de son livre *Inventer la démocratie du XXI^e siècle : la chambre citoyenne du futur* (Editions Les Liens qui Libèrent, préface d'Audrey Pulvar), et grâce à des entretiens avec les ministres et parlementaires, la FNH a porté auprès des décideurs la nécessité d'intégrer le long terme dans les décisions publiques. En parallèle, la réalisation de communiqués de presse, de tribunes, et d'interventions médiatiques a permis de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de son implication dans l'élaboration des politiques environnementales.

Lors de son intervention devant le Congrès le 3 juillet, le président de la République annonçait la création d'une «chambre du futur» à partir du CESE. La FNH a donc émis un certain nombre de propositions pour faire évoluer l'institution vers une chambre citoyenne pensée pour prendre en compte «ceux qui ne votent pas» : la nature et les générations futures.

Elle doit également participer à enrichir le processus législatif, penser sur le long terme, et formuler des recommandations pour intégrer de nouveaux principes environnementaux dans la Constitution. L'Assemblée citoyenne du futur serait une révolution démocratique, tant dans ses pouvoirs que dans sa composition de membres non-élus, en partie tirés au sort.

Accorder économie et écologie

La FNH est investie dans plusieurs instances traitant de la conciliation entre l'économie et l'écologie. La Fondation a ainsi suivi le dossier européen relatif à la taxe sur les transactions financières. Les financements dégagés par cette taxe européenne permettraient de financer des projets de solidarité internationale et la lutte contre le changement climatique.

La FNH a aussi participé à la plateforme nationale pour la RSE chargée de formuler des avis et recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance, soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises.

Production d'études et de synthèse

Une étude prospective sur la place du véhicule électrique dans la transition écologique

En décembre 2017, la FNH a publié une étude prospective qui évalue les risques et opportunités de déploiement du véhicule électrique dans le cadre de la transition écologique, à l'horizon 2030. Pour mener cette étude, la FNH s'est associée depuis 2016 à la European Climate Foundation, et a animé un comité de pilotage rassemblant des ONG, des acteurs institutionnels et privés. La prospective 2030 a été réalisée par le cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie carbone, Carbone 4.

L'analyse compare les impacts environnementaux de différentes solutions technologiques de mobilité individuelle, notamment les véhicules particuliers : véhicules électriques, hybrides et véhicules thermiques. Toutes les étapes du cycle de vie des différents types de véhicules sont considérées. La modélisation prospective s'est intéressée aux paramètres clés (évolution des batteries, du mix électrique, des systèmes de charge, évolution du parc de véhicules) pour construire trois scénarios contrastés de déploiement de l'électromobilité en France. Afin de valider la robustesse de la méthodologie abordée, la plausibilité des résultats et la transparence de l'analyse, quatre experts indépendants ont effectué une revue critique de l'étude.

Une soirée de présentation faisant intervenir tous les contributeurs a été organisée ainsi qu'une conférence de presse.

Cette étude pose les bases pour un travail à partir de 2018 sur les conditions de déploiement du véhicule électrique dans la transition : l'évolution des modes de production, la responsabilité des acteurs tout au long du cycle de vie, la diffusion des services de mobilité partagée, la maîtrise de la consommation d'énergie et l'accélération de la transition énergétique.

Des vidéos pour comprendre la transition écologique

Pour expliquer au plus grand nombre les enjeux de la transition écologique, la FNH a développé une collection de vidéos d'animation de moins de trois minutes sur les sujets suivants :

- Conséquences des inégalités sociales sur l'environnement.
- Qu'est-ce qu'un OGM caché ?
- Partir en vacances : comment choisir son mode de transport ?
- Pourquoi et comment changer sa façon de se déplacer au quotidien ?

Un groupe de travail et des conférences sur les enjeux des inégalités

En 2015, un groupe de travail « Réduire les inégalités : une exigence écologique et sociale » à l'initiative de la Revue Projet a été mis en place avec la FNH, la CFTC, le Réseau Action Climat, l'Union Nationale des Associations Familiales, l'Institut Veblen, le Secours catholique et la Fondation Abbé Pierre. Le groupe a effectué de nombreuses réunions thématiques et auditions. Le comité de pilotage comprend la FNH, l'Institut Veblen et la Revue Projet.

Ce travail a permis de publier fin 2016 un rapport de diagnostic commun, accompagné d'une série de propositions. Puis, un numéro de la Revue Projet a été élaboré collectivement et publié en janvier 2017. L'article de la FNH est intitulé : « L'allocation universelle est-elle juste ? ». Enfin, ce travail a été à l'origine d'un colloque, en février 2017 au CESE, intitulé « Réduire les inégalités, exigence écologique et sociale ». Quinze associations partenaires ont participé sur quatre demi-journées, structurées en nombreux ateliers et une assemblée plénière.

Élevage et climat : une concertation entre INTERBEV et les ONG environnementales

La participation et la contribution à la concertation organisée par l'interprofession de la viande bovine (INTERBEV) avec les ONG environnementales françaises ont abouti à la rédaction d'un document sur l'élevage français et le changement climatique, identifiant les points de consensus et les divergences issus des échanges. Ce travail, soutenu par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a été publié en février 2017.

La parution du livre : Inventer la démocratie du XX^e siècle

La forme démocratique classique est soumise à la pression des intérêts de court terme. Or, nous sommes désormais confrontés à des éléments nouveaux qui nous poussent à réinventer et adapter nos institutions représentatives. Dans un livre collectif, rédigé en concertation avec de nombreux experts, la FNH propose la création d'une Assemblée citoyenne du futur. L'objectif : faire entrer l'environnement et la prise en compte du bien-être des générations futures de manière systématique et permanente dans la production de la loi.

Cet ouvrage édité par *Les liens qui Libèrent* est paru en novembre 2017 et vise à poser le débat en vue de la réforme constitutionnelle. Attendue pour 2018, elle devrait introduire la prise en compte des enjeux environnementaux dans la Constitution.



Le 25 septembre 2017, la FNH et Audrey Pulvar allaient prêter main forte à Mountain Riders, association membre de la plateforme *J'agis pour la nature*, pour une grande opération annuelle de ramassage de déchets sur la Mer de Glace.



SOUTENIR

La FNH fait émerger et accompagne les acteurs du changement. Grâce à son réseau d'associations partenaires et à son **alliance avec l'UNCPIE**, elle soutient et valorise l'engagement sur le terrain, via des initiatives porteuses d'avenir, en France et à l'international, pour leur permettre de se démultiplier.



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

UNION
NATIONALE
DES CPIE



Le bénévolat nature en développement

J'agis pour la nature : une plateforme en expansion

La nouvelle version du site Internet www.jagispourlanature.org, mise en ligne en mai 2017, a une ergonomie plus intuitive et une navigation qui rend plus facile l'accès à une information géo-localisée. Davantage d'informations sur les actualités et les réussites permettent de rendre dynamiques et concrètes les activités de bénévolat nature proposées dans le cadre du programme *J'agis pour la nature*. Grâce au hashtag #TeamJagis, les participants peuvent désormais valoriser et témoigner de leur expérience via le site en postant leurs photos sur Instagram.



L'ensemble du travail de communication et de sensibilisation de la plateforme *J'agis pour la nature* a permis d'augmenter de quasiment 4 000 nouveaux inscrits à la fin de 2017, portant le total à **18 420 participants**. 178 nouvelles structures ont quant à elles pu découvrir tous les avantages qu'offre la plateforme à leur structure, soit une augmentation de 42% sur l'année. Ce sont donc **609 structures** qui peuvent déposer leurs activités faisant de la plateforme *J'agis pour la nature* la plus grosse promotrice du bénévolat nature en France. Pendant les périodes les moins propices, les 80 000 visiteurs ont eu le choix entre 200 activités disponibles, et les pics d'activités ont enregistré jusqu'à 590 activités ouvertes à l'inscription au même moment.



son opération de valorisation de la plateforme grâce à *J'agis pour mon patrimoine naturel*. La 34^e édition des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017, a été l'occasion de rappeler que le bâti n'est pas le seul élément à constituer notre patrimoine. Labélisée par le Ministère de la culture et valorisée sur le site des Journées européennes du patrimoine, cette initiative a permis de faire redécouvrir au grand public la richesse de notre patrimoine naturel, de faire connaître ceux qui le protègent au quotidien mais aussi d'inviter les citoyens à devenir acteurs de sa protection tout au long de l'année. Près de 145 activités ont été organisées pendant ces deux journées, couvrant les 13 régions de France hexagonale, ainsi qu'à La Réunion.



DES YOUTUBEURS ENGAGÉS POUR PROTÉGER LA NATURE

Pour sensibiliser le grand public à l'environnement et plus particulièrement à la conservation des tortues marines, Natoo et Kemar, deux Youtubeurs influents auprès des jeunes, sont devenus le temps d'une journée des participants de *J'agis pour la nature*. Dans la peau de soigneurs bénévoles, ils se sont rendus au Grau-du-Roi et ont prodigué les soins et l'alimentation nécessaires à chacune des habitantes à carapace du Centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée (CESTMed). Les deux influenceurs ont pu ensuite embarquer en mer pour aller relâcher les tortues soignées. Les deux millions de followers de Natoo ont pu vivre cette aventure en direct.

Chaque année, des dizaines de tortues marines blessées ou prises dans les filets des pêcheurs sont retrouvées sur les côtes méditerranéennes. Pour les soigner, le CESTMed a vu le jour en 2003, et profite depuis plusieurs années du site jagispourlanature.org pour recruter de nouveaux bénévoles.

Multiplier les événements pour faire connaître le bénévolat nature

Cette année encore, l'équipe de la FNH est allée à la rencontre du grand public pour lui faire découvrir la plateforme *J'agis pour la nature* et inciter le plus grand nombre à participer à des activités de bénévolat nature. Les équipes ont planté leur stand aussi bien lors de festivals de musique comme Solidays ou Lollapalooza, que lors de rencontres plus au cœur des sujets de la FNH telles que Colibris ou Alternatiba. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi découvert de manière ludique la plateforme et les activités de bénévolat nature qui existent proches de chez eux, en interagissant directement avec les acteurs qui font *J'agis pour la nature*.

En parallèle, la Fondation a renouvelé pour la seconde édition son opération de valorisation de la plateforme grâce à *J'agis pour mon patrimoine naturel*. La 34^e édition des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017, a été l'occasion de rappeler que le bâti n'est pas le seul élément à constituer notre patrimoine. Labélisée par le Ministère de la culture et valorisée sur le site des Journées européennes du patrimoine, cette initiative a permis de faire redécouvrir au grand public la richesse de notre patrimoine naturel, de faire connaître ceux qui le protègent au quotidien mais aussi d'inviter les citoyens à devenir acteurs de sa protection tout au long de l'année. Près de 145 activités ont été organisées pendant ces deux journées, couvrant les 13 régions de France hexagonale, ainsi qu'à La Réunion.

Des projets de plus en plus divers financés par les primes *J'agis pour la nature*

Les primes *J'agis pour la nature* apportent un coup de pouce de 1 000 euros pour aider les associations à offrir une plus grande diversité d'activités de bénévolat nature et permettre à des publics variés de vivre des expériences de protection de la biodiversité. En 2017, la FNH a reçu 136 demandes et a soutenu 48 projets, dont 5 sur l'île de La Réunion, pour un montant total de 41 493 euros. La multiplicité des projets et des publics touchés a été particulièrement importante en 2017, illustrant ainsi le dynamisme du réseau *J'agis pour la nature* et sa volonté d'ouvrir ce type d'actions à tous les citoyens.



AMÉNAGEMENT D'UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE AVEC DE JEUNES MIGRANTS - FRAPNA ARDÈCHE

La FRAPNA-Ardèche a fait appel à de jeunes personnes migrantes volontaires présentes sur la commune de Vans, pour mener une action d'entretien et de sensibilisation de la Réserve Naturelle Régionale. Les bénévoles ont aidé à débroussailler certaines zones pour recréer des coins de nature et ont été sensibilisés aux traces et indices de présence des mammifères. Ce projet a notamment été financé par une prime *J'agis pour la nature*.

L'appui conséquent du service civique pour développer *J'agis pour la nature*

En 2017, la FNH a financé et mis à disposition des associations du réseau de *J'agis pour la nature* 15 missions de service civique. Ces jeunes de 16 à 25 ans ont développé et mis en œuvre des projets locaux de promotion du bénévolat nature. Ils étaient accueillis par les structures de terrain pour une durée variant de 8 à 10 mois, avec un engagement hebdomadaire allant de 24 à 28 heures.

Open : le nouveau portail national des sciences participatives

Le portail national des sciences participatives sur la biodiversité, intégré au programme *65 millions d'observateurs* du Muséum national d'Histoire naturelle, est un véritable outil de promotion et de diffusion de la culture scientifique auprès du grand public dans le cadre de leur alliance stratégique. La FNH et l'UNCPIE sont les structures cofondatrices et coanimatrices d'Open, le portail de promotion des sciences participatives. Il favorise l'engagement du plus grand nombre, mais aussi l'animation de la communauté des professionnels qui mènent de tels programmes sur le terrain.

En 2017, la FNH a participé au travail d'élaboration du portail et de la stratégie de communication grand public, en coordination avec les différents partenaires. Elle est aussi intervenue plusieurs fois pour présenter le projet aux professionnels qui pourront bénéficier de cette vitrine à partir de l'été 2018.

Vers une restauration collective de qualité

Tout au long de l'année 2017, les enjeux de l'alimentation et la question du mieux-manger ont été au centre de l'actualité et des débats politiques. Les États généraux de l'alimentation ont été le point central de ces discussions, auxquelles la FNH a été partie prenante, et vont déboucher sur un projet de loi agricole au premier semestre 2018, dont un volet concernera spécifiquement la restauration collective.

Dans ce contexte, la démarche *Mon Restau Responsable*®, portée par la Fondation et le réseau Restau'Co, se présente comme la solution pertinente pour accompagner cette évolution et améliorer progressivement les pratiques, en s'appuyant sur la participation de tous les acteurs du territoire. En effet, si les bénéficiaires directs sont les restaurants collectifs et leurs convives, l'impact de *Mon Restau Responsable*® est beaucoup plus large ; il rejaillit sur beaucoup d'autres acteurs locaux tels que les agriculteurs, les transformateurs, les élus, etc.

Fin 2017, 96 sites de restauration avaient réalisé leur séance publique d'engagement, étape fondamentale qui officialise l'engagement dans la démarche auprès de toutes les parties prenantes du territoire. Mais plusieurs centaines d'autres vont officialiser leur implication courant 2018, parmi lesquelles certaines grandes villes comme Antibes, Rouen ou Angers.

La diversité des sites engagés montre que *Mon Restau Responsable*® intéresse tous les types de restaurants collectifs : de la crèche, aux cantines scolaires et universitaires, en passant par les restaurants administratifs et d'entreprises, les sites hospitaliers, ou encore les sites d'accueil spécialisés.

Dans le cadre de l'alliance entre la FNH et l'UNCPIE, une implication croissante des CPIE à partir de 2017 permettra une accélération du déploiement de la démarche et une diffusion sur un plus grand nombre de territoires.



Protéger les grands singes avec Rajako

La Fondation a créé en 2015 le programme *Rajako* pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels, en partenariat avec la Fondation de France et le parc animalier et botanique de Branféré. L'objectif : soutenir durablement des actions visant la protection de trois espèces emblématiques : les lémuriers à Madagascar, les gibbons en Indonésie et les chimpanzés en Ouganda. En 2017, ce sont plus de 70 000 euros qui ont été octroyés à trois projets permettant de préserver la forêt, d'assurer un développement durable des communautés locales et d'améliorer la cohabitation entre la faune sauvage et les populations.



LE PELUCHODON : 100 000 PELUCHES RECYCLÉES POUR PROTÉGER LES CHIMPANZÉS.

La campagne Peluchodon, initiée par le magazine Wapiti à l'occasion de ses 30 ans, a eu comme objectif d'inciter les plus jeunes à recycler leurs peluches usagées. Le succès a été tel que plus de 100 000 peluches ont été collectées, grâce notamment à la mobilisation du réseau des Ressourceries, des éditions Coq en Pâte et de 300 Eco-Écoles. Milan Presse a remis à la FNH, le 1^{er} décembre, un chèque de 5 000 euros pour financer le programme de préservation des primates *Rajako*. Deux classes d'élèves d'une école primaire participante y étaient conviées et ont pu à cette occasion rencontrer la primatologue Sabrina Krief, qui s'investit avec son association pour protéger les chimpanzés en Ouganda.

Génération climat

Initié et réalisé en partenariat avec le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), le programme *Génération Climat* a pour objectif de favoriser l'engagement des jeunes pour qu'ils deviennent acteurs de la lutte contre les changements climatiques en France et à l'international.

Pour sensibiliser au sujet des impacts des changements climatiques et accompagner l'émergence d'initiatives portées par les jeunes, la FNH s'appuie sur un réseau de 18 structures relais réparties un peu partout en France. En 2017, ces structures ont réalisé plus d'une cinquantaine d'activités qui ont permis d'informer, d'orienter et d'accompagner près de 2 000 jeunes dans leurs démarches d'engagement citoyen.

Les jeunes qui souhaitent s'engager pour le climat ont accès aux trois dispositifs de soutien financier qui ont été créés dans le cadre du programme *Génération Climat*. Parmi la cinquantaine de sollicitations reçues en 2017, 28 initiatives ont été financées (19 actions en France, 2 missions de service civique et 7 actions à l'international), le tout pour un montant total de 76 971 euros. Ce sont donc 90 personnes, âgées de 15 à 35 ans, qui se sont vues décerner une somme de 1 000 à 10 000 euros pour soutenir leur projet.



DJERBACTION

A cause de l'accroissement du tourisme, l'île de Djerba a connu une forte mutation démographique et territoriale, entraînant le développement d'une classe sociale précarisée, notamment à cause du travail saisonnier. En parallèle, la région a connu une forte urbanisation, une pression accrue sur les écosystèmes et une surexploitation des ressources naturelles. En voulant mettre en place un système de gestion des déchets dans toutes les écoles élémentaires de la commune de Midoun, l'association Djerbaction a créé des emplois stables pour lutter contre la pauvreté et participé à la sensibilisation de la population au sujet de l'environnement. *Génération Climat* soutient financièrement cette association française qui œuvre à l'étranger, au cœur des problématiques du programme.



PRÉSENT!

L'APPEL DES SOLIDARITÉS
LES ASSOCIATIONS FONT L'APPEL,
RÉPONDONS PRÉSENT!



MOBILISER

La FNH construit des campagnes ponctuelles pour mobiliser et sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition. Dans l'objectif de faire évoluer les comportements, elle crée des outils pédagogiques et donne les moyens d'agir à son niveau et au quotidien. Entre l'Appel des Solidarités et la seconde édition de My Positive Impact, ce sont deux temps forts de mobilisation qui ont ponctué l'année 2017.



L'Appel des Solidarités

Avant de savoir pour qui voter, il faut savoir pour quoi voter !

Le 23 avril 2017, au soir du premier tour, il et elle n'étaient plus que deux. Nous, représentantes et représentants de la société civile, étions toujours des millions, constatant chaque jour que les crises actuelles sont toutes liées à un déficit de solidarité, mais œuvrant constamment à un nouveau modèle de société. Pour la toute première fois, plus de 180 associations de tous horizons se sont progressivement rassemblées pour faire cause commune ; elles ont appelé à ce que l'entraide, la lutte contre les discriminations et la protection de l'environnement déterminent la nouvelle boussole de toutes les décisions publiques du prochain quinquennat. La FNH a voulu rappeler qu'en s'unissant, toute la société civile est un immense contre-pouvoir qui s'ignore.

LES 5 PILIERS DE L'APPEL

- ▶ Solidarité de tous et toutes avec tous et toutes
- ▶ Solidarité avec la nature et les générations futures
- ▶ Solidarité avec les personnes en difficulté, exclues, discriminées
- ▶ Solidarité avec les sans-voix
- ▶ Solidarité avec tous les peuples

Cinq caps des solidarités pour une nouvelle manière de faire des politiques publiques

Au lancement de l'Appel, le 23 mars 2017, 80 associations de tous horizons unissaient leur voix pour appeler à mettre les solidarités, toutes les solidarités, au cœur des politiques publiques. Réunies à la Maison de la Radio pour une journée spéciale en partenariat avec France Inter, elles ont lancé une campagne d'interpellation du public, et non des candidates et des candidats. Toutes les citoyennes et tous les citoyens étaient appelé.e.s à faire comme la Statue de la Liberté de Paris, qui a troqué pour un jour sa flamme contre le signe de

ralliement de la campagne, un index levé pour répondre «Présent !».

Elles ont souhaité unir leur voix pour dépasser le brouhaha de la présidentielle et se rassembler autour de cinq caps de la solidarité identifiés. Force est de constater que ces cinq caps ne peuvent être tenus qu'en prenant en compte les propositions, expérimentations, solutions et indicateurs des associations. Ils sont destinés à être concrétisés pour que les replis sur soi et chez soi qui nuisent à l'intérêt général ne soient plus la norme.

Pendant le dernier mois de la campagne, les associations se sont mobilisées sur le terrain pour relayer l'Appel via divers événements de toutes natures au niveau local. La mobilisation a suivi sur les réseaux sociaux notamment grâce aux comptes dédiés et au hashtag #RépondonsPrésent. Emmanuel Macron fut le premier de la campagne présidentielle à répondre présent. Il écrivait alors : « Il faudra mettre l'éducation, la formation et le travail au cœur de ces combats, changer de regard sur le handicap, refuser l'homophobie du quotidien, faire de la lutte contre toutes les formes de discriminations une priorité collective, réinventer les liens entre les territoires et dans les quartiers. (...) Mon gouvernement répondra présent et mettra en œuvre le changement de modèle que je porte. Je lui confierai la tâche de vous réunir collectivement chaque semestre pour montrer comment les différents chantiers issus de vos revendications avancent, comment la transition et mes engagements se concrétisent, mais aussi pour identifier ensemble les blocages, mettre en valeur les réussites, dépasser les difficultés et innover toujours, sans jamais renoncer à l'idéal de justice et d'efficacité qui nous habite ».

Un livre comme outil de travail pour les parlementaires

Quatre mois après, les associations unies sous la bannière de l'Appel formalisaient leurs propositions dans un livre destiné au grand public et à nos nouveaux représentants politiques.



Ce livre a la vocation d'un outil qui aidera à graver l'empreinte des solidarités dans nos politiques publiques. En publiant ce recueil de 120 propositions, choisies parmi plus de 500 exprimées, les associations exposant des solutions en lien avec la réalité d'un terrain qu'elles côtoient tous les jours. Ces 120 propositions sont autant de mesures urgentes dont les députés doivent s'emparer et que le gouvernement doit mettre en œuvre si les engagements électoraux ont un sens. Grâce à ces propositions, les associations ont pu faire leur entrée à l'Assemblée nationale pour un cycle de rencontres et d'échanges avec les parlementaires prévu en 2018.



Dans 5 ans, la solidarité aura-t-elle gagné du terrain ? Les associations demeureront vigilantes sur l'engagement du président de la République et de son gouvernement. Il s'agira de mesurer la progression ou la régression des solidarités dans notre pays et de juger de la réussite du quinquennat.

L'APPEL DES SOLIDARITÉS EN CHIFFRES

- ▶ 32321 : le numéro pour répondre « Présent ! » par SMS
- ▶ 205 000 signatures, dont un tiers par SMS
- ▶ 180 associations
- ▶ 500 propositions pour une société solidaire
- ▶ 1 livre contenant 120 propositions phares
- ▶ 45 journalistes présent.e.s à la conférence de presse
- ▶ 15 célébrités engagées
- ▶ 280 passages presse (web, print, radio et télé)
- ▶ 70 initiatives d'associations boostées par l'Appel
- ▶ 50 événements en région pour relayer l'Appel des Solidarités
- ▶ 1 film promotionnel avec Marion Cotillard

80 associations réunies le 23 mars à la conférence de presse de l'Appel des Solidarités.



PARMI LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

Action contre la Faim, Alternatiba, Animafac, Apprentis d'Auteuil, Association des Paralysés de France, ATD Quart Monde, Attac, CARE, CCFD-Terre Solidaire, CIVAM, CIWF France, CliMates, Colibris, Coordination SUD, Ecolo-Crèche, Ecoscience Provence, Emmaüs France, Fermes d'Avenir, FNARS, Fondation Abbé Pierre, FORIM, France Nature Environnement, Générations Cobayes, GERES, Greenpeace France, Humanité et Biodiversité, La Cimade, Le Carillon, Le Mouvement associatif, Les Amis d'Enercoop, Les petits frères des Pauvres, Ligue des droits de l'Homme, LPO, Maison des Potes, Médecins du Monde, Mountain Riders, ONE, Osez le féminisme!, Oxfam France, REFEDD, Réseau Action Climat-France, Secours Catholique, Secours Islamique France, Solidarité Sida, SOS Villages d'Enfants, SPA, Surfrider Foundation Europe, Terre de Liens, UNCPiE, WWF France, Zero Waste France



© GILLES CRAMPES / FNH

2^e édition des trophées My Positive Impact

En 2015, année de la COP 21 organisée à Paris, la Fondation lançait la première édition de *My Positive Impact* : une opération destinée à valoriser les solutions pour climat, déployées par des associations, des collectivités et des petites entreprises. L'ambition : apporter visibilité et crédibilité aux solutions ayant un impact positif pour le climat, encore trop souvent isolées ou méconnues afin de les aider à se déployer plus largement. Le dispositif ? Soumettre au vote du public une sélection d'initiatives ayant fait leurs preuves, mais aussi à la connaissance des médias et des internautes. A la clé : des trophées et de la visibilité médiatique.

Fort du succès de la première édition qui avait récompensée 10 lauréats, et dans le cadre de son rapprochement avec l'Union nationale des CPIE (Centres permanents d'initiatives à l'environnement) rassemblant 80 associations réparties sur l'ensemble du territoire, la Fondation a lancé une seconde édition.

Imaginée en alliance avec l'Union nationale des CPIE, cette nouvelle édition est restée fidèle à la dynamique mise en place deux ans plus tôt. Après un appel à projets relayé sur le terrain par les CPIE, et l'implication d'un comité technique composé d'acteurs ayant une expertise dans l'identification, l'accompagnement et la valorisation de solutions durables et innovantes, 31 solutions pour le climat ont été sélectionnées suivant quatre critères :

- leur impact positif sur le climat
- leur capacité d'innovation
- les autres impacts sur le territoire (santé, emploi, insertion, etc.)
- leur capacité de « contamination positive ».

Du 6 au 30 novembre, ces 31 solutions ont été mises en ligne sur le site mypositiveimpact.org et soumises à la connaissance et au vote du public par une campagne de communication relayée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), auprès du réseau de sympathisants de la Fondation, du réseau des CPIE et via des relations presse.

▶ **3 CATÉGORIES EN LICE** : Association – entreprise – collectivité : 13 solutions mises place par des associations, 14 solutions émanant d'entreprises et 4 de collectivités locales sélectionnées pour l'édition 2017.

▶ **3 VOTES QUOTIDIENS** des internautes.

▶ **6 LAURÉATS DU PUBLIC** : soit les 2 solutions par catégorie ayant reçu le plus de voix des internautes.

▶ **3 LAURÉATS DU JURY** : soit 1 par catégorie.

200 dossiers reçus ; 31 solutions sélectionnées ; 3 semaines de votes ; 180 000 votes de la part de 15 424 votants ; 59 000 visiteurs uniques sur le site entre le 6 et le 30 novembre ; 790 674 pages vues ; 3 min 30 de durée moyenne de visite du site ; 10 partenaires média ; 16 vidéos « portrait » ; 2 kits de communication complets ; 1,2 million de personnes atteintes sur Facebook ; 400 000 personnes atteintes sur Twitter

UN JURY DE PERSONNALITÉS ET DE MÉDIA

Audrey Pulvar – présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme ; **Evelyne Dhéliat** – cheffe du service météo de TF1 ; **Jean Jouzel** – climatologue/glaciologue, ancien vice-président du GIEC, prix Nobel de la Paix (2007), membre du Conseil scientifique de la FNH ; **Victorien Erussard** – créateur du bateau Energy Observer ; **Sylvia Amicone** – journaliste/présentatrice LCI ; **Virginie Garin** – cheffe du service Qualité de la vie de RTL ; **Christophe Sommet** – directeur d'Ushuaia TV ; **Marine Lamoureux** – journaliste à La Croix.

Une soirée de remise des trophées réunissant plus de 200 participants

Le 13 décembre 2017, 6 trophées décernés par le vote du public et 3 trophées décernés par le jury ont ainsi été remis aux lauréats à l'occasion d'une soirée organisée à Paris, en partenariat avec le salon World Efficiency Solutions.

Des dotations visant plus de notoriété

Outre leurs trophées, les lauréats ont remporté :

- un film court personnalisé valorisant leur solution
- des contenus réalisés par les partenaires médias
- un spot radio et 50 000 euros d'espaces publicitaires offerts par RTL pour l'entreprise lauréate du prix du public
- des pitches et ateliers de présentation à World Efficiency Solutions (du 12 au 14 décembre Porte de Versailles) devant un parterre de représentants de gouvernements, d'entreprises, de financiers et d'acteurs de la société civile engagés pour accélérer le déploiement des solutions sobres en ressources et carbone
- une dotation financière de 15 000 euros à se partager pour les deux associations lauréates du public.

Cécile Ostria et
Audrey Pulvar,
respectivement
directrice générale et
présidente de la FNH.



GOVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'administration. La Fondation a changé de nom dès la nomination de son président fondateur aux fonctions de Ministre d'Etat, ministre la Transition écologique et solidaire. Les statuts de la Fondation ont ainsi été modifiés en octobre 2017 pour acter le changement de nom. Nicolas Hulot a démissionné de sa fonction de président et suspendu son mandat d'administrateur à vie. Le Conseil d'administration est ainsi composé de 11 membres :

- **3 au titre du collège des membres fondateurs**, 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence par une convention de 3 années minimum.
- **3 au titre du collège des amis de la Fondation**, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs, eux-mêmes élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- **5 au titre du collège des personnalités qualifiées**, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministre de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Sont invités à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative :

- un représentant du Comité de la Charte du Don en confiance,
- Dominique Bourg, président du Conseil scientifique, professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement,
- le président ou le vice-président de l'UNCPIE en charge de l'alliance avec la FNH.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES DONATEURS

Composé de 10 donateurs fidèles, il a été élu par l'ensemble des donateurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 6 femmes et 4 hommes, de 37 à 68 ans, venant de 9 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi les donateurs auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'administration. Leurs rôles sont les suivants :

- ils sont tenus informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation,
- ils expriment le point de vue des donateurs,
- ils élisent les 3 représentants des donateurs au Conseil d'administration (qui constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 28 juin 2017)

Le collège des membres fondateurs

API Restauration, en la personne de son représentant, Mme Béatrice DEBOSQUE

TF1, représenté par Elisabeth Durand, directrice de l'Antenne
Veolia Environnement, représenté par Laurent Obadia, conseiller du président

Le Collège des amis de la Fondation

Fabienne Menapace, ingénieure des métiers de l'eau dans le groupe Saur

Antoine Miche, directeur financier et technique à la Banque Postale

Jean-Baptiste Dumond, photographe de nature, administrateur de réserve, conseiller nature et agrobiologie de la Fondation Lemarchand, cofondateur du site faunesauvage.fr, membre des JNE

Le Collège des personnalités qualifiées

Audrey Pulvar, écrivaine, journaliste, présidente de la FNH

Geneviève Ferone Creuzet, cofondatrice de Casabee, directrice scientifique du Mastère Spécialisé Écologie Industrielle CentraleSupelec, vice-présidente de la FNH

Annabelle Jaeger, présidente du Comité Français de la Fondation du Prince Albert II de Monaco, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental, vice-présidente de la FNH

André-Jean Guérin, Ingénieur Général honoraire des Eaux et des Forêts, ancien membre du Conseil Economique Social et Environnemental pour la FNH, trésorier de la FNH

Claire Tutenuit, ingénieure des Mines, consultante, déléguée Générale de l'association Entreprises pour l'Environnement

La commissaire du gouvernement

Mauricette Steinfeld, représentant le ministre en charge de l'Écologie jusqu'en juin 2017 et Jean Mallot, représentant le ministre des Finances, depuis le 11 décembre 2017.

Attributions et rôle du Conseil d'administration

- Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
 - Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du Conseil scientifique.

Les fonctions du président et celles des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2017, le Conseil s'est réuni 4 fois.

Le Bureau

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres, un bureau composé du président, de deux vice-présidents et d'un trésorier. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2017, le Bureau s'est réuni 4 fois.

Composition du Bureau (au 28/06/17) :

- Audrey Pulvar, présidente
- Annabelle Jaeger, vice-présidente
- Geneviève Ferone Creuzet, vice-présidente
- André-Jean Guérin, trésorier

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- Le comité de direction réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, la directrice du pôle Scientifique et technique, le directeur du pôle Communication et Développement. Il a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis.
- Le comité de suivi de la stratégie réunit chaque mois la directrice générale et les directeurs des cinq pôles de la Fondation (Administration et Ressources humaines, Développement et Communication, Développement des ressources, Scientifique et Technique, Soutien aux actions de terrain). Il a pour rôle d'éclairer et de construire la stratégie opérationnelle.
- Le Conseil scientifique est composé d'universitaires et de scientifiques bénévoles provenant tant des disciplines des sciences de la matière et du vivant que des sciences humaines et sociales.
- Le comité d'orientations stratégiques est composé de membres du Conseil d'administration, du président du Conseil scientifique, de personnalités extérieures. Il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.
- Le Comité de gouvernance est composé de membres du Conseil d'administration, de personnalités extérieures. Il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du Conseil d'administration et du Bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines, de la gestion financière.

BILAN SOCIAL 2017

La Fondation employait 29 salariés et 2 services civiques volontaires au 31 décembre 2017.

Ancienneté au 31/12/2017

- Un tiers de l'équipe permanente de la Fondation a plus de 10 ans d'ancienneté.



Niveau de formation initiale

- Un niveau de diplômes et d'expériences professionnelles élevé.
- La Fondation a accueilli un contrat en alternance durant une année, dans le pôle communication



La mobilité

- Le personnel réside principalement en Île-de-France (4 salariés sur 29 résident en province).
- En 2017, 75% du personnel bénéficie de jours de télétravail et ce, de manière hebdomadaire.

Autres

Les 5 salaires annuels bruts les plus importants représentent 381 000 euros (calculés en équivalent temps plein).

2 délégués du personnel, un titulaire et un suppléant (collègue unique) représentent les salariés auprès de la direction de la Fondation.

TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement « l'Essentiel », un rapport simplifié, avec les comptes. La Fondation étant labellisée **Don en confiance**, sa gestion est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte du Don en confiance, qui est invité à participer à chaque Conseil d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année, par un commissaire aux comptes. Il est invité à participer également à chaque Conseil d'administration.



Le Conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la Fondation pour la Nature et l'Homme regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est l'un des rares endroits où se croisent les plus grands spécialistes aussi bien dans les sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, mathématiciens, médecins, etc.) que dans les sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.).

Loïc Blondiaux, sociologue, professeur de science politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Nicolas Bouleau, mathématicien, professeur émérite à l'École des Ponts-ParisTech et chercheur associé au CIRED

Dominique Bourg, philosophe, professeur à l'Institut de Géographie et de Durabilité, Université de Lausanne

Marie-Anne Cohendet, constitutionnaliste, professeure de droit, Ecole de droit de la Sorbonne

Patrick Criqui, économiste, directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire EDDEN, membre du Conseil Economique pour le Développement durable

Philippe Cury, écologue, directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR. EME 212 (IRD, Ifremer et l'Université Montpellier 2)

Jacques Donzelot, sociologue, maître de conférences en sociologie politique à l'Université Paris X, directeur du Centre d'Etudes, d'Observation et de Documentation sur les Villes et du Centre d'Etudes des Politiques Sociales

Marc Dufumier, agronome, professeur émérite à AgroParisTech, président de la Plate-forme pour le Commerce Equitable

Marie Duru-Bellat, sociologue, professeur des universités à Sciences Po Paris

Jeanne Fagnani, sociologue, directrice de recherche honoraire au CNRS, co-rédactrice en chef de la Revue Française des Affaires Sociales

Jean-Baptiste Fressoz, historien, maître de conférences à l'Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine)

Philippe Garrigues, écotoxicologue, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires

François Gemenne, politologue, directeur exécutif du programme Politiques de la Terre à Sciences Po Paris, chercheur à l'Université de Versailles Saint-Quentin (CEARC)

Gaël Giraud, économiste, chef économiste de l'AFD, rattaché au Centre d'Economie de la Sorbonne, président de la chaire Énergie et prospérité lancée par l'École polytechnique, l'Université Paris-Sorbonne et l'Institut Louis Bachelier, membre du CERAS

Pierre-Henri Gouyon, écologue, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, à AgroParisTech et à Sciences Po Paris

Alain Granjean, économiste, cofondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4, membre du Conseil économique pour le développement durable

Jean Jouzel, climatologue, chercheur au CEA, ancien vice-président du GIEC

Alain Karsenty, économiste, chercheur au CIRAD

Marc Lachièze Rey, astrophysicien, directeur de recherches au CNRS, laboratoire Astroparticules et Cosmologie de l'Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique

Yvon Le Maho, écologue, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences

Jean-Dominique Lebreton, écologue, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie des Sciences

Thierry Libaert, chercheur en communication, professeur en sciences de l'information et de la communication, membre du Comité Economique et Social Européen

Marie-Antoinette Mélières, climatologue, enseignante-chercheuse à l'Université de Grenoble, retraitée

Corine Pelluchon, philosophe, professeure de philosophie, Université Paris Est Marne-la-Vallée

Cécile Renouard, philosophe, professeure au Centre Sèvres, directrice du programme de recherches CODEV (Entreprises e développement des pays émergents) au sein de l'Institut Iréné de l'ESSEC, enseignante à l'école des Mines et à l'ESSEC

Nathalie Ros, juriste, professeure des Universités, vice-présidente du Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER), représentante de la France pour le Réseau européen d'experts sur les aspects juridiques de la sécurité et de la sûreté maritimes

Sophie Swaton, économiste, philosophe, Université de Lausanne

Liste des organismes dont la FNH est membre

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comité économique et social européen (Thierry Libaert)

Observateur auprès de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Célia Gautier)

Union internationale de la conservation de la nature (Cécile Ostria)

ORGANISATIONS NATIONALES

Organismes officiels

Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme (Floran Augagneur, Jeanne Fagnani)

Comité pour l'économie verte (Amandine Lebreton)

Conseil national de la transition écologique (Cécile Ostria, Amandine Lebreton)

Conseil économique, social et environnemental (Anne de Béthencourt, Pascal Mayol)

Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (Pierre-Henri Guyon, Cécile Ostria)

Conseil national de la mer et des littoraux (Nathalie Ros)

Plate-forme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociale des entreprises (Cécile Renouard, André de Marco)

Associations

ADIVbois (André-Jean Guérin)

Association Fête de la nature (Géraldine Audrerie)

Centre français des fondations (Astrid Heil)

Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (Géraldine Audrerie)

Comité de la Charte du don en confiance (Sylvie Marmol)

Comité Ecolocrèche (Patrice Raveneau)

Comité français de l'UICN (Cécile Ostria)

Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (Inès Lazghab)

Forum Citoyen pour la RSE (André de Marco)

France Générosités (Dominique Lê Van Truoc)

Institut de l'économie circulaire (Anne de Béthencourt)

Collège des partenaires du Mouvement Colibris (Sébastien Galy)

Entreprises et organisations professionnelles

1% pour la planète France (Astrid Heil)

Conseil du développement durable d'EDF (Cécile Ostria)

Conseil des parties prenantes de RTE (Marie Chéron)

Conseil scientifique de la Fondation Daniel et Nina Carasso (Cécile Ostria)

Collectif National Sciences Participatives/Biodiversité (Géraldine Audrerie)

Entreprises pour l'environnement (Astrid Heil)

Plate-forme des acteurs en transition énergétique (Célia Gautier)

Réseau Consigne (Sébastien Galy)

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

Comité de labellisation du Flocon vert (Sébastien Galy)

Comité national d'orientation et du suivi du projet agroécologique piloté par le ministère de l'Agriculture (Amandine Lebreton)

Groupe de Travail "Pays en développement et Biodiversité" de l'UICN (Sébastien Galy)

Groupe de travail élevage et environnement mené par l'interprofession bovine - INTERVEV (Amandine Lebreton)

Groupe de travail sur les projets alimentaires territoriaux (PAT) du MAAF (Amandine Lebreton)

Programme des petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (Sébastien Galy)

Programme d'appui aux Organisations des Solidarités Internationales issues des Migrations (Inès Lazghab)

Programme Nature 2050 de la CDC Biodiv (Pierre-Henri Guyon, Amandine Lebreton)

RAPPORT FINANCIER

1. Comptes annuels et annexes

1.1 Bilan	24
1.2 Compte de résultat	25
1.3 Annexe.....	26
1.3.1 Faits significatifs de l'exercice	26
1.3.2 Changement des méthodes comptables	26
1.3.3 Règles et méthodes comptables	26
1.3.4 Situation fiscale de la Fondation	26
1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles	27
1.3.6 État des amortissements incorporels et corporels	27
1.3.7 État des immobilisations financières	27
1.3.8 État des valeurs mobilières de placement	27
1.3.9 État des provisions.....	28
1.3.10 État des créances et des dettes	28
1.3.11 Tableau de variation des fonds propres	28
1.3.12 Fonds dédiés	29
1.3.13 État des produits d'exploitation	29
1.3.14 État des produits exceptionnels	29
1.3.15 État des produits constatés d'avance	29
1.3.16 État des produits à recevoir	29
1.3.17 État des charges exceptionnelles.....	30
1.3.18 État des charges constatées d'avance	30
1.3.19 État des charges à payer	30
1.3.20 État des engagements.....	30
1.3.21 Fondation sous égide	31
1.3.22 Compte d'emplois des ressources et annexe.....	32
1.3.23 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/17.....	37
1.3.24 Contributions volontaires en nature pour l'année 2017	37

2. Rapport de gestion

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice	38
2.2 Comparaison du résultat 2017 avec le budget et analyse du résultat.....	38
2.3 Rapport financier	39
2.4 Projets et faits marquants pour 2018.....	39

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 BILAN

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2017			Au 31/12/2016
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Notes 1.3.5 et 1.3.6	137 381	137 381	0	0
Immobilisations corporelles	Notes 1.3.5 et 1.3.6	3 084 619	1 112 406	1 972 213	2 042 815
Immobilisations financières	Note 1.3.7	26 523	25 000	1 523	1 273
Actif Immobilisé		3 248 524	1 274 787	1 973 736	2 044 089
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.10	4 051	0	4 051	9 000
Créances	Note 1.3.10	580 272	0	580 272	391 687
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.8	743 720	0	743 720	737 064
Disponibilités		3 331 503	0	3 331 503	3 358 087
Charges constatées d'avance	Note 1.3.18	56 406	0	56 406	93 008
Actif Circulant		4 715 952	0	4 715 952	4 588 847
Total Actif		7 964 976	1 274 787	6 689 689	6 632 935
Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.11			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	Note 1.3.11			2 922 966	2 036 145
Résultat de l'exercice	Note 1.3.11			-91 256	886 878
Subventions d'investissement	Note 1.3.11				
Fonds Propres				5 138 367	5 229 680
Fonds dédiés sur autres ressources FNH	Note 1.3.12			223 340	168 500
Fonds dédiés sur autres ressources FMdM	Note 1.3.12			217 313	
Fonds Dédiés				440 653	168 500
Avances et acomptes reçus sur commandes				134 550	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.10			361 315	542 310
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.10			351 265	326 875
Autres dettes	Note 1.3.10			188 704	23 782
Produits constatés d'avance	Note 1.3.15			74 833	341 788
Dettes				1 110 668	1 234 755
Total Passif				6 689 689	6 632 935

1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2017	Exercice 31/12/2016
Produits d'exploitation (I)	Note 1.3.13	5 142 110	5 034 844
Ventes de marchandises		7 895	16 741
Production vendue de biens et services		11 937	14 324
Partenariats et subventions d'exploitation		3 580 652	2 944 160
Dons et legs		1 538 413	2 059 619
Droits d'auteurs		3 213	0
Charges d'exploitation (II)		4 986 600	4 078 539
Autres achats et charges externes		1 873 421	1 259 052
Impôts, taxes et versements assimilés		170 099	183 148
Salaires et traitements		1 347 823	1 281 306
Charges sociales		717 401	685 049
Dotations aux amortissements		103 365	115 192
Subventions accordées		769 262	549 037
Autres charges		5 229	5 753
Résultat d'exploitation (I)-(II)		155 510	956 306
Résultat d'exploitation FNH		-61 746	956 249
Résultat d'exploitation FMdM		217 256	57
Produits financiers (III)		35 770	26 905
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		10 770	11 905
Reprise sur provisions		25 000	15 000
Charges financières (IV)		4	307
Charges financières		4	307
Résultat financier (III)-(IV)		35 766	26 598
Produits exceptionnels (V)		16 469	104 856
Sur opérations de gestion	Note 1.3.14	5 927	19 601
Sur opérations en capital		10 542	85 255
Charges exceptionnelles (VI)		25 307	93 669
Sur opérations de gestion	Note 1.3.17	290	374
Sur opérations en capital		25 017	93 295
Dotations aux amortissements et provisions		0	0
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		-8 838	11 187
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	Note 1.3.8	1 598	1 570
Total des produits (I)+(III)+(V)		5 194 349	5 166 606
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		5 013 509	4 174 085
Solde intermédiaire		180 840	992 520
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Note 1.3.12	98 500	62 858
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FNH		153 341	168 500
- Engagement à réaliser sur ressources affectées FMdM		217 255	
Résultat de l'exercice		-91 256	886 878
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.24	369 689	85 815

⁽¹⁾ Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 6 689 689 euros, dont 226 073 euros se rapportant à la Fondation Maisons du Monde, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 91 256 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

La Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot (FNH) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

Les comptes de la fondation abritée Fondation Maisons du Monde ont été incorporés dans les comptes de la FNH ; ils intègrent 942 644 euros de produits et de charges. Les comptes réciproques entre les deux entités ont été éliminés pour un montant de 170 256 euros.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif sur l'exercice 2017.

1.3.2 Changement des méthodes comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC n°2014-03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social) 40 ans

Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 3 à 4 ans

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques 12 mois

Base de données 4 ans

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les produits perçus par la FMdM, Fondation sous égide de la FNH, qui n'ont pas encore été utilisés et sans engagement pris à leur égard, sont également portés au passif en fonds dédiés et en engagement à réaliser sur ressources non affectées dans le compte de résultat. De ce fait, aucun résultat n'est constaté dans les comptes se rapportant à la FMdM.

e – Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice selon la durée définie dans les conventions.

f – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe (1.3.24).

g – Engagement de départ en retraite (cf. 1.3.20)

Description de la méthode: méthode des unités de crédits projetées.

Hypothèse d'évaluation (Départ volontaire)

- Taux d'actualisation 1,30%

- Taux de revalorisation des salaires 1%

- Variable démographique : turn-over faible

- Taux de mortalité INSEE 2013

- Age de départ à la retraite 60 - 67 ans

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant issus de conventions de mécénat, de dons et legs, et de subventions, ils ne sont pas assujettis aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	3 193 178	32 763	3 939	3 322 002
Immobilisations incorporelles	137 382	0	0	137 382
Logiciels	17 457	0	0	17 457
Base de données	119 925	0	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 055 796	32 763	3 939	3 084 620
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	715 796	32 763	3 939	744 620
Agencement	312 986	18 000		330 986
Mobilier de bureau	108 182	0	0	108 182
Matériel informatique	284 273	14 763	3 939	295 097
Matériel vidéo	10 355			10 355

1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 150 360	103 365	3 939	1 249 786
Amortissements immobilisations incorporelles	137 381	0	0	137 381
Logiciels	17 456	0	0	17 456
Base de données	119 925	0	0	119 925
Amortissements immobilisations corporelles	1 012 979	103 365	3 939	1 112 405
Siège social (construction)	572 715	52 650	0	625 365
Siège social	440 263	50 715	0	487 039
Agencement	109 333	24 821	0	134 154
Mobilier de bureau	83 212	2 518	0	85 730
Matériel informatique	241 304	22 551	3 939	259 916
Matériel vidéo	6 415	825	0	7 240

1.3.7 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	51 273	3 000	27 750	26 523
Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	473	0	0	473
Prêts au personnel	800	3 000	2 750	1 050
Prêts Association ENHNNH (1)	50 000	0	25 000	25 000

(1) ENHNNH : École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

En euros	743 720
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	92 628
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
ECOFI Capital 3 ans	100 250

(1) Plus values latentes au 31/12/2017: 11 852,99 euros

(2) Un impôt à payer de 24% soit 1 598 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice du contrat de Capitalisation Dexia.

1.3.9 État des provisions

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	50 000	0	25 000	25 000
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	50 000	0	25 000	25 000

(1) sur prêt à l'ENHNNH

1.3.10 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ÉTAT DES CRÉANCES	667 251	25 000	642 251	641 778	473
dans l'actif immobilisé	26 523	25 000	1 523	1 050	473
Prêts	26 050	25 000	1 050	1 050	0
Autres titres immobilisés	473		473		473
dans l'actif circulant	584 322	0	584 322	584 322	
Avances et acomptes versés	4 051		4 051	4 051	
Clients et comptes rattachés	378 810	0	378 810	378 810	
Autres créances :					
Personnel et comptes rattachés	0		0	0	
Etat - Subventions et produits à recevoir			0	0	
Organisme sociaux produits à recevoir	0		0	0	
Débiteurs divers	177		177	177	
Produits à recevoir	201 215		201 215	201 215	
Créditeurs débiteurs divers	569		569	569	
Charges constatées d'avance	56 406		56 406	56 406	
ÉTAT DES DETTES	976 117	0	976 117	976 117	0
Fournisseurs et comptes rattachés	361 315		361 315	361 315	
Dettes fiscales et sociales	351 265		351 265	351 265	
Personnel et comptes rattachés	123 085		123 085	123 085	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	215 613		215 613	215 613	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 567		12 567	12 567	
Autres dettes	188 704		188 704	188 704	
Produits constatés d'avance	74 833		74 833	74 833	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	5 229 680	795 622	886 935	5 138 367
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Report à nouveau (2)	2 036 145	886 878	57	2 922 966
Résultat comptable de l'exercice	886 878	-91 256	886 878	-91 256

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le Conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

(2) Le résultat 2016 de la FMdM initialement affecté au report à nouveau est transféré en fonds dédiés.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011 à 2016	2 306 657	0	2 306 657
2017	2 306 657	0	2 306 657

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2017
	168 500	98 500	370 597	440 653
Fonds dédiés FNH	168 443	98 500	153 341	223 341
- fonds dédiés programme Génération Climat	0	0	62 216	62 216
- fonds dédiés programme alimentation / Mon Restau Responsable®	25 000	25 000	60 000	60 000
- fonds dédiés programme bénévolat nature	4 500	4 500	31 125	31 125
- fonds dédiés programme économie circulaire	70 000	0	0	70 000
- fonds dédiés programme mobilité	4 000	4 000	0	0
- fonds dédiés programme My Positive Impact	65 000	65 000	0	0
Fonds dédiés Fondation Maisons du Monde	57	0	217 256	217 313
- fonds dédiés à des soutiens	0	0	173 075	173 075
- fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	57	0	44 181	44 238

⁽¹⁾ solde des produits perçus par la FMdM non encore affectés.

1.3.13 État des produits d'exploitation

En euros	2017	2016
Produits de l'exercice	5 142 110	5 034 844
Ventes de marchandises	7 895	16 741
Productions vendues de biens et services	11 937	14 324
Partenariats et subventions d'exploitation	3 580 653	2 944 160
Produits de mécénat Fondation Nature et Homme	1 562 961	1 673 973
Produits de mécénat Fondation Maisons du Monde	942 644	561 000
Subventions d'exploitation	1 075 048	709 187
Dons et legs	1 538 412	2 059 619
Dons	1 257 614	1 428 646
Legs	280 798	630 973
Droits d'auteurs	3 213	0

1.3.14 État des produits exceptionnels

En euros	16 469
Produits exceptionnels divers	16 469

1.3.15 État des produits constatés d'avance

En euros	74 833
Conventions de mécénat	69 833
Conventions Fonds institutionnels publics	5 000

1.3.16 État des produits à recevoir

En euros	299 384
Clients, factures à établir	5 541
Intérêts courus	92 628
Legs à recevoir	105 000
Dons manuels se rapportant à 2017	96 215

1.3.17 État des charges exceptionnelles

En euros	25 308
Charges exceptionnelles sur exercice	25 308

1.3.18 État des charges constatées d'avance

En euros	56 406
Prestations de service	14 303
Locations matériels / hébergement Site Internet	25 507
Assurances	141
Maintenances	3 207
Frais de mission	3 502
Cotisations	1 112
Licences	1 381
Annonces et insertions	2 382
Abonnements	196
Chèques déjeuner	4 675

1.3.19 État des charges à payer

En euros	243 783
Factures non parvenues	46 429
Dettes fiscales et sociales	197 354

1.3.20 État des engagements

En milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	950	825	125
Conventions de mécénat	445	345	100
Fonds institutionnels	505	480	25
Engagements donnés	331	253	78
Soutiens Maisons du Monde	255	185	70
Soutiens National	62	62	
Crédit bail en cours	14	6	8
Évaluation des engagements sociaux au regard des indemnités de fin de carrière			351

1.3.21 Fondation sous égide : FONDATION MAISONS DU MONDE

Bilan 2017

En euros	au 31 décembre 2017			au 31/12/16
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif Immobilisé	0	0	0	0
Actif Circulant	226 073		226 073	57
Créances	69		69	0
Disponibilités	226 004		226 004	57
Total Actif	226 073	0	226 073	57
Fonds propres			44 238	0
Report à nouveau			57	
Résultat de l'exercice			44 181	
Fonds dédiés			173 075	0
Fonds dédiés affectés			173 075	
Dettes			8 760	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			8 760	
Total Passif			226 073	57

Compte de résultat 2017

En euros	Exercice 31/12/17	Exercice 31/12/16
Produits d'exploitation (I)	942 644	561 000
Partenariats et subventions d'exploitation	942 644	561 000
Charges d'exploitation (II)	725 388	560 943
Autres achats et charges externes	43 978	270
Subventions accordées par la Fondation	653 034	532 273
Autres charges	28 376	28 400
Résultat d'exploitation (I)-(II)	217 256	57
Engagements à réaliser sur ressources affectées	173 075	
Total des produits	942 644	561 000
Total des charges	898 463	560 943
Résultat de l'exercice	44 181	57
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Dons en nature	77 305	51 000

Le compte analytique (bilan et compte de résultat) a été élaboré à partir d'un poste analytique dédié dans la comptabilité de la Fondation pour la Nature et l'Homme, qui assure la gestion de la Fondation Maisons du Monde.

Les produits sont constitués du mécénat de la société Maisons du Monde au profit de la Fondation Maisons du Monde pour 709 400 euros et de l'arrondi en caisse pour 233 444,03 euros

Les charges sont constituées :

- Des subventions accordées par la Fondation Maisons du Monde à onze projets pour un montant de 511 154 euros, dont 18 504,43 euros au titre des congés solidaires.
- De la subvention accordée à la Fondation pour la Nature et l'Homme pour un montant de 141 880 euros, laquelle a été affectée au programme du Bénévolat Nature. ⁽¹⁾
- Des frais de gestion de la Fondation Maisons du Monde pour un montant de 28 376 euros. ⁽¹⁾
- Des autres charges externes pour un montant de 43978 euros.

Le résultat de 44 181 euros est constaté en fonds dédiés Fondation Maisons du Monde dans les comptes de la FNH (note 1.3.12).

⁽¹⁾ Montants éliminés ainsi que les produits correspondants lors de l'intégration des comptes FMdM dans ceux de la FNH.

1.3.22 Compte d'emploi des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en Note 1)			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1.1 Réalisées en France			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		1 771
Actions réalisées directement	2 785	982	1.1 Dons et legs collectés	1 213	
Versements à d'autres organismes agissant en France	234	0	Dons manuels non affectés	45	
1.2 Réalisées en l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	281	
Actions réalisées directement	317	279	Legs et autres libéralités affectés		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	534	60	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	233	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		183	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 578	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	623		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	701	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	108		4 - AUTRES PRODUITS	120	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	26				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	387	94			
(T3)		1 598			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	5 014		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	5 170	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	25	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	371		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	99	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (T4)		- 173
V - TOTAL GÉNÉRAL	5 385		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	91	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0	VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	5 385	1 598
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		1 598
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		1 598	SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC, NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds		369	Prestations en nature	369	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		

Note 1 : répartition de la mission sociale par projet

En milliers d'euros	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	3 102	768
1.1 Réalisée en France	2 785	234
Proposer	895	0
Plaidoyer et suivi des politiques publiques	602	0
Production de fond (prospective, étude, livre, etc.)	293	0
Soutenir	931	209
Bénévolat nature	377	50
Sciences participatives	91	5
Mon Restau Responsable®	376	21
Fonds et fondations abritées	88	133
Mobiliser	959	25
My Positive Impact	274	15
Mobilisation artistes	63	0
Mobilisation Présent!	622	10
1.2 Réalisée à l'étranger	317	534
Soutenir	317	534
Génération Climat	294	140
Programme Rajako	23	6
Fonds et fondations abritées	0	388

Commentaires du compte d'emploi des ressources de l'exercice 2017

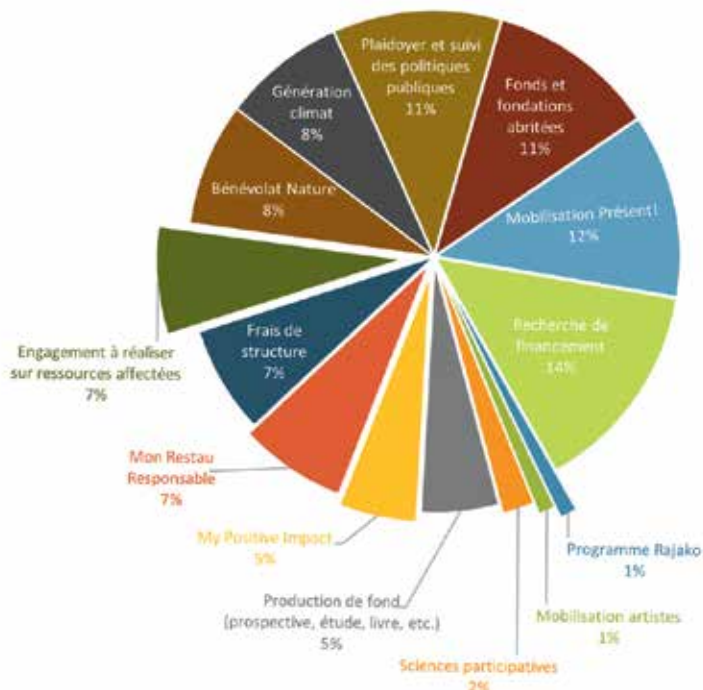
Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation.

LES EMPLOIS

La Fondation réalise ses missions en France, mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes œuvrant dans le même domaine. Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions. Les emplois comprennent les actions menées par la Fondation Maisons du Monde, abritée par la FNH.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de gestion du site internet et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés.

EMPLOI DES RESSOURCES 2017



1 - Missions sociales

En 2017 la Fondation a réalisé les projets suivants :

PROPOSER

- **Plaidoyer et suivi des politiques publiques** : veille et interventions de la Fondation sur les grandes politiques mises en place par le gouvernement sur la transition écologique (énergie, démocratie participative, réduction des pesticides, etc.).
- **Suivi de la COP23** : la Fondation s'est investie pour décrypter les enjeux, faire des propositions et analyser les résultats des COP précédentes. Ses équipes étaient présentes à la COP23 pour s'assurer que les engagements des pays soient suivis d'actions concrètes et ambitieuses sur tous les sujets (financements, agriculture, énergie...).
- La Fondation s'est investie contre l'accord climaticide du **CETA**, ou encore contre l'importation des **sables bitumineux** et **gaz de schistes**.
- **Production de fond** : il s'agit de produire via des rapports, des réunions de travail, des études ou des formations de nouvelles expertises et propositions sur la transition écologique (étude sur le véhicule électrique, concertation sur l'élevage et le climat, parution d'un livre sur la réinvention de la démocratie).
- **Programmation pluriannuelle de l'énergie** : défense de la vision de la FNH en vue de la PPE décidée en 2018, via des réunions et actions de la plateforme commune aux acteurs de la transition énergétique.
- **Assises de la mobilité** : la FNH s'est mobilisée pour encourager le développement de la mobilité douce, le déploiement des véhicules électriques et le passage à l'intermodalité.
- **États généraux de l'alimentation** : la Fondation a œuvré pour porter des positions ambitieuses pour l'agriculture, l'alimentation et la biodiversité de septembre à décembre.

SOUTENIR

- **Bénévolat nature** : il s'agit de promouvoir le bénévolat nature via la plateforme J'agis pour la nature qui regroupe les activités et événements des associations en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer pour agir en faveur de la préservation de notre biodiversité. Des primes sont distribuées aux associations qui ont effectué les meilleures actions.
- **Sciences participatives** : en alliance avec l'UNCPPIE, la FNH construit le portail national des sciences participatives sur la biodiversité « Open » intégré au programme 65 Millions d'observateurs du Muséum national d'Histoire naturelle.
- **Déploiement de la démarche Mon Restau Responsable®** pour favoriser une restauration collective de qualité et respectueuse de l'environnement.
- **Fonds et fondation abritée** : 2^e année d'activité pour la Fondation Maisons du Monde, abritée par la FNH : elle a soutenu 11 projets dont 3 projets grâce à l'arrondi en caisse missou en place dans les magasins.

- **Génération Climat** : en 2017, la Fondation a déployé son nouveau programme qui vise à favoriser l'engagement des jeunes pour qu'ils deviennent des acteurs de la lutte contre les changements climatiques en France et dans les pays du Sud.
- **Programme Rajako** : programme œuvrant pour la sauvegarde des primates et de leurs habitats naturels en partenariat avec la Fondation de France et le Parc de Branféré.

MOBILISER

- **My Positive Impact** : pour sa seconde édition et dans le cadre de son alliance avec l'UNCPIE, la FNH a sélectionné, parmi plus de 200 projets, 31 solutions pour le climat, pour les soumettre au vote du public.
- **Mobilisation artistes** : le site web sera lancé en 2018.
- **L'Appel des Solidarités** : la Fondation a mobilisé plus de 180 associations de tous horizons pour peser dans la campagne présidentielle et faire des solidarités la nouvelle boussole de décision des politiques publiques.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés au comité consultatif des donateurs (Réunions du comité).

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement de la diversification des ressources.

3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent principalement de la direction générale et des services administratifs et financiers.

4 - Engagement à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2018.

LES RESSOURCES

Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétence), subventions de ministères ou d'organismes publics, subventions d'organismes privés, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteurs, etc.).

1. Ressources collectées auprès du public (dons et legs)

La Fondation développe depuis des années la collecte de dons auprès du grand public. Aujourd'hui, les dons et legs représentent 29% de ses ressources. Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent la Fondation !

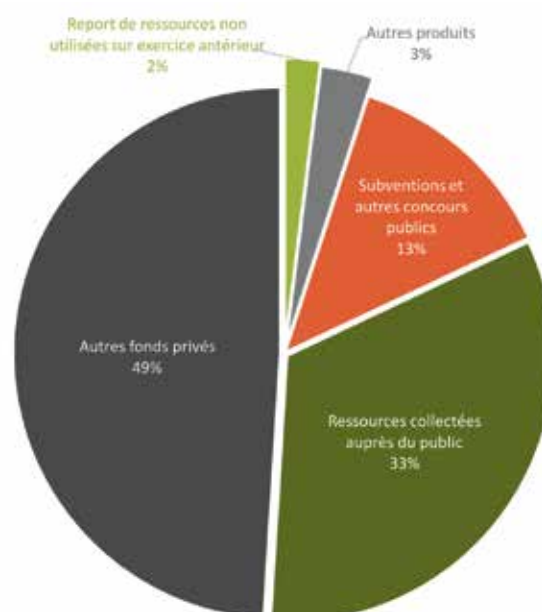
Dans cette année de transition pour la Fondation, dans un contexte électoral important et avec un changement de présidence, la collecte de dons auprès des particuliers a à nouveau été marquée par une baisse en 2017, atteignant un montant de 1 258 000 euros. En parallèle, plus de 10 000 personnes ont soutenu la FNH en 2017, et le nombre de donateurs réguliers a continué à progresser. En 2017, la Fondation a reçu 4 legs pour un montant de 281 000 euros.

Les dons et legs affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Les dons perçus, non affectés par le donateur, sont répartis dans l'année en priorité au besoin de financement de la mission sociale, puis le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

En 2017, la Fondation a continué à mener ses opérations de sensibilisation et de sollicitation auprès des sympathisants et donateurs en diversifiant ses outils de mobilisation : opérations téléphoniques, e-mailings, courriers postaux, etc. Ces actions de communication et d'information permettent également de présenter aux donateurs les actions développées par la Fondation et de démontrer l'urgence d'engager la transition écologique de nos sociétés.

La société Maisons du Monde a mis en place l'Arrondi en caisse dans ses magasins au profit de projets soutenus par la Fondation Maisons du Monde.

PROVENANCE DES RESSOURCES 2017



Quelques exemples de campagnes de collecte en 2017

À l'occasion de l'Appel des Solidarités, une campagne de collecte a été lancée sur tout le mois d'avril. Chaque semaine, un e-mail était adressé aux donateurs et sympathisants de la Fondation avec des thèmes variés : la mobilité durable, la pollution marine, la crise alimentaire et pour finir les tribunaux d'arbitrage du CETA. L'objectif était de sensibiliser et de mobiliser nos soutiens sur ces sujets tout en valorisant le mouvement de cette centaine d'associations réunies pour les solidarités.

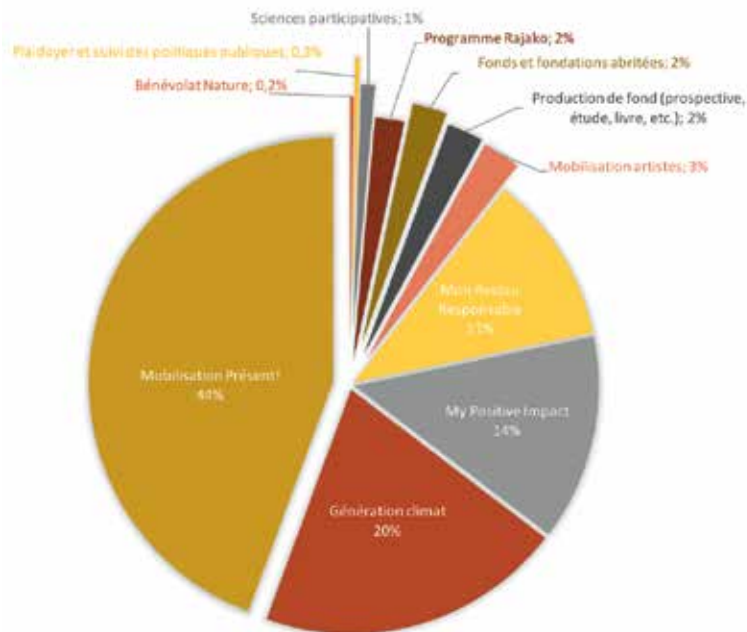
Aux mois d'avril et mai, la Fondation a lancé sa campagne annuelle destinée aux personnes soumises à l'impôt de solidarité sur la fortune. Cette période fiscale est particulièrement importante pour la collecte puisqu'elle permet de proposer un autre moyen de participation aux donateurs.

La Fondation, en septembre 2017, a voulu avoir, au travers d'une grande enquête, l'avis de ses sympathisants et donateurs sur des sujets tels que : la protection de la biodiversité, le lien entre santé et l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, le changement climatique et la transition énergétique. Plus de 45 000 personnes ont répondu à ce sondage.

Comme en 2016, la Fondation a lancé sa phase annuelle « Ecoacteur » entre début octobre et fin décembre. À travers cette campagne, la Fondation met en avant les différentes actions déployées (aussi bien en actions de terrain qu'en plaidoyer) pour accélérer la transition énergétique et lutter contre les changements climatiques. Cette opération a permis de sensibiliser les personnes aux problèmes des OGM cachés et de les mobiliser grâce à la signature d'une pétition. Elle a aussi permis de mettre en exergue des événements clés de la fin d'année : les États généraux de l'alimentation et les Assises de la mobilité.



DÉTAIL EMPLOIS DES DONS DE LA MISSION SOCIALE



2. Autres fonds privés (Mécénat d'entreprise)

En 2017, la Fondation a poursuivi son travail de sensibilisation et d'échange d'expertise avec l'ensemble de ses partenaires entreprises. Un nouveau format de partage d'expertise a notamment été proposé aux partenaires à travers des ateliers décryptages thématiques. Tout au long des États généraux de l'alimentation, quatre petits-déjeuners ont été organisés, rassemblant une quinzaine d'acteurs afin de décrypter les avancées des propositions dans les différents ateliers.

- L'Oréal et le groupe TF1, en qualité de partenaires Fondateurs, ont contribué à l'ensemble des activités menées par la FNH. Par ailleurs, la Fondation est soutenue par un groupe d'entreprises mécènes engagées dans la transition écologique, qui apportent leur soutien spécifique sur une partie des activités de la Fondation. Pour le soutien de nos actions « Proposer » et « Mobiliser », Avril, EDF, Kering, Lesieur, Renault, RTE, SNCF et Veolia ont contribué aux activités de suivi des politiques publiques (veille, lobby d'intérêt général), à la production de fonds (prospectives, notes de réseau) et à la sensibilisation du grand public (vidéos pédagogiques, billets de blog, articles de presse).
- Dans le cadre des actions « Soutenir » et « Mobiliser », la Fondation Bouygues Telecom, le Groupe La Poste et la Fondation Maisons du Monde ont contribué aux activités de développement du bénévolat nature en France à travers la plateforme *J'agis pour la nature* ainsi qu'à l'ensemble de la politique de soutien et de démultiplication de la Fondation.
- La Fondation de France, la Fondation Akuo et la Fondation Nature & Découvertes se sont associées à la Fondation pour la Nature et l'Homme pour lancer les Primes *J'agis pour la nature* et ainsi permettre aux acteurs de terrain d'offrir une plus grande diversité d'actions.
- Le fonds de dotation, Watt for Change de la société Valorem, créé en 2017, soutient quant à lui la FNH et plus particulièrement la deuxième édition du programme *My Positive Impact*. Ce fonds a pour objectif de promouvoir

l'accès aux énergies renouvelables pour le développement local, l'amélioration des conditions de vie et la protection de l'environnement.

- La Fondation Daniel & Nina Carasso et Api Restauration ont soutenu le programme *Mon Restau Responsable*® et contribuent activement au déploiement du bio dans la restauration collective en France.
- Enfin, la Fondation Maisons du Monde a financé les actions décidées par le Conseil d'administration de la Fondation Maisons du Monde.

3. Subventions et autres concours publics

La Fondation a reçu 702 000 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de l'Écologie ; l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ; la Caisse des Dépôts et Consignations ; l'Agence Française de Développement (AFD) ; l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) ; certaines réserves Parlementaires.

4. Autres produits

Il s'agit des ressources propres de la Fondation, elles comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, la participation à des colloques et séminaires, les droits d'auteurs, les formations dispensées par la Fondation, la diversification des ressources, la participation de la Fondation MDM aux frais de gestion, les produits exceptionnels.

5. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2016 utilisés en 2017.

6. Contributions volontaires en nature pour l'année 2017 (mécénat de compétence)

La société Electricité de France met à disposition un salarié à temps partiel, dans le cadre d'un mécénat de compétence, lequel rédigera un rapport sur les nouvelles pratiques de consommation responsable.

Mise à disposition de personnel de la société Maisons du Monde à la Fondation Maisons du Monde, sous égide de la Fondation pour la Nature et l'Homme : une chargée de projet à plein temps et la directrice de la RSE à temps partiel.

HAVAS Paris, dans le cadre de la campagne *Présent!*, apporte son soutien en conseil en stratégie de communication.

1.3.23 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2017

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	19	18
Employés	10	12
Total	29	30

La fondation a accueilli cinq stagiaires et sept services civiques volontaires au cours de l'année 2017.

1.3.24 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	369 689
EDF	28 830
HAVAS Paris	263 554
MAISONS DU MONDE ⁽¹⁾	77 305

⁽¹⁾ Mécénat de compétence apporté par la société Maisons du Monde

Bénévoles : les experts du Comité scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la Fondation est bénévole et n'est pas valorisée dans les ressources.

2. Rapport de gestion

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Impulsion de la vision de la FNH concernant la politique énergétique de la France pour les dix prochaines années auprès du gouvernement en vue de la Programmation Pluriannuelle de l'énergie en 2018.
- Participation au maintien des débats autour des impacts sociaux et environnementaux du CETA et lobbying auprès des décideurs publics avant la mise en ratification de l'accord.
- Implication au sein des Assises de la mobilité via la participation aux groupes de travail et à la commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique ainsi que par le portage de propositions politiques.
- Défense de la transition agricole et alimentaire lors des États généraux de l'alimentation. Les thèmes de la restauration collective responsable, l'agroécologie, l'alimentation saine et la condition animale ont fait l'objet d'études, d'échanges et de propositions politiques.
- Publication du livre *Inventer la démocratie du XXI^e siècle : la chambre citoyenne du futur*. Cet ouvrage s'inscrit dans une démarche de propositions politiques visant à intégrer le temps long et l'enjeu écologique dans le processus législatif. Il constitue un socle de réflexions et de propositions concernant la réforme des institutions prévue en 2018.
- Réalisation d'une étude sur la place du développement du véhicule électrique au sein de la transition écologique, au travers de trois scénarios prospectifs.
- 4000 nouveaux inscrits sur le portail *J'agis pour la nature*, portant le total à 18420 participants et 178 nouvelles structures pour un total de 609 structures inscrites fin 2017. Près de 145 activités organisées pendant la 34^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2017. 48 projets soutenus par les primes *J'agis pour la nature* pour un montant total de 41 493 euros.
- 96 sites de restauration ayant réalisé leur séance publique d'engagement *Mon Restau Responsable*[®], et plusieurs centaines d'autres vont officialiser leur implication courant 2018, parmi lesquelles certaines grandes villes comme Antibes, Rouen ou Angers.
- Plus de 70 000 euros sont octroyés à trois projets dans le cadre du programme *Rajako*, permettant de préserver la forêt, d'assurer un développement durable des communautés locales et d'améliorer la cohabitation entre la faune sauvage et les populations.
- 100 000 peluches récupérées grâce au Peluchodon et à la mobilisation de 300 Eco-Écoles. Un chèque de 5 000 euros a été remis pour financer *Rajako*, le programme de préservation des primates.
- *Génération Climat* : plus d'une cinquantaine d'activités ont permis d'informer, d'orienter et d'accompagner près de 2 000 jeunes dans leurs démarches d'engagement citoyen. 28 initiatives ont été financées (19 actions en France, 2 missions de service civique et 7 actions à l'international) pour un montant total de 76 971 euros.
- Mobilisation citoyenne d'envergure en vue de l'élection présidentielle : l'Appel des Solidarités, porté par la FNH, a réuni plus de 180 associations pour interpeller la société autour de 5 caps des solidarités. Un livre dédié a regroupé

120 propositions concrètes comme outil pour les nouveaux entrants à l'Assemblée nationale.

- Seconde édition de *My Positive Impact* : 31 solutions pour le climat soumises aux votes du public et à l'appréciation d'un jury de personnalités et de média. Plus de 15 000 votants et 9 lauréats primés.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2017 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

La comparaison avec le budget exclut les comptes de la Fondation Maisons du Monde.

Les comptes 2017 font apparaître un déficit de la FNH de 91 K euros contre un déficit de 350 K euros prévu au budget voté au CA du 31 janvier 2017.

(K€)	Budget voté (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé avec fonds dédiés(2)	Ecart (2)-(1)
Produits	4 691	4 422	99	4 521	- 170
Charges	5 041	4 459	153	4 612	- 428
Résultat	- 350	- 37	- 54	- 91	- 259

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des dons collectés auprès du public, inférieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Economies faites sur les frais de structures et de fonctionnement.
- Embauches de salariés décalées en fin d'année.
- Frais de collecte de dons et de développement des ressources non engagés.
- Actions reportées sur l'année 2018.

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 4 343 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 5,4% par rapport à 2016. Ils s'analysent comme suit :

K€	2017	2016
Mécénat (hors fondation abritée)	2 011	1 786
Dons et legs	1 538	2 060
Subventions fonds privés et publics	701	709
Autres produits	93	34

Les charges d'exploitation de l'exercice hors fondation abritée et hors engagements sur fonds dédiés, soit 4 431 K€, ont augmenté de 773 K€, soit 21% par rapport à 2016.

Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 91 K€ contre un bénéfice de 886 K€ pour 2016 et ceci après avoir pris en compte un montant de 153 K€ d'engagements à réaliser sur ressources affectées contre 169 K€ en 2016.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées à la Fondation Maisons du Monde sont de 217 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2017, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe. Il intègre les produits et les charges de la FMdM.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier inclut le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2018 arrêté par le bureau, a été approuvé par un Conseil d'administration en date du 6 février 2018. Il comporte 4680 K€ de produits et de charges. Il est équilibré.

2.4 PROJETS POUR 2018

Campagne énergie : « Les gestes éclairés »

Toute l'année 2018, de nombreuses occasions de parler de l'avenir énergétique de la France vont se succéder. Le gouvernement doit en effet élaborer sa politique de l'énergie pour les dix prochaines années. Alors que la Fondation va se mobiliser auprès des pouvoirs publics pour donner sa vision et ses préconisations, elle souhaite en parallèle créer les conditions favorables aux changements au sein de l'opinion.

A travers des contenus chiffrés, d'astuces, de bonnes pratiques et la mise en avant des bénéfices personnels à en retirer, la Fondation va ainsi proposer à ses milliers de sympathisants et de sympathisants de s'engager concrètement à l'échelle individuelle en adoptant "les gestes éclairés".

Campagne alimentation

Dans le cadre des États généraux de l'alimentation, la FNH a porté avec plusieurs acteurs la nécessité de déboucher sur une phase politique, afin d'inscrire dans une loi la résultante des sujets cruciaux discutés. L'agenda parlementaire va donc proposer en 2018 sur le vote d'un texte en ce sens, dont les débats seront suivis de près par la Fondation. En parallèle de cette campagne de plaidoyer, la Fondation va également sensibiliser le grand public sur la thématique de l'alimentation, et plus particulièrement sur le sujet de la restauration collective, afin de donner à voir le rôle crucial du secteur pour la transition globale de nos modèles agricoles.

Suivi des politiques publiques

L'année 2018 s'inscrit pleinement dans une démarche de lobbying d'intérêt général en faveur de la transition écologique. La Fondation pèsera ainsi au sein du débat national autour de l'avenir énergétique de la France pour porter ses propositions sur la transition énergétique, au travers d'interventions médiatiques, de rencontres avec les décideurs politiques et de sensibilisation du grand public.

Dans le cadre de la réforme des institutions souhaitée par le président de la République, la FNH défendra la nécessité d'intégrer la protection de l'environnement, du climat et de la biodiversité dans la Constitution, et continuera à porter ainsi la nécessité de création d'une Assemblée citoyenne du futur, destinée à prendre en compte le temps long dans le processus législatif.

Une nouvelle loi sur la mobilité est prévue pour 2018. La Fondation portera ses propositions lors du débat parlementaire pour le développement de la mobilité douce, du véhicule électrique et de l'intermodalité.

Déploiement de *Mon Restau Responsable*

En fêtant ses deux ans en juin 2018, *Mon Restau Responsable*® compte accroître sa démultiplication de manière exponentielle. En se fixant un objectif ambitieux de 500 restaurants collectifs engagés dans la démarche en 2018, la Fondation compte atteindre un point de bascule significatif pour prouver la fiabilité et le modèle de référence qu'est l'outil gratuit *Mon Restau Responsable*®.

Lancement du portail des sciences participatives

OPEN, le portail national des sciences participatives, sera lancé en juin 2018. Coanimé par la FNH et l'UNCPPIE, il a vocation à promouvoir les sciences participatives en favorisant l'engagement du plus grand nombre dans des programmes de recherches liés à la biodiversité.



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 1.3.22 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2018

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Corinne MARTIAL', written over the printed name.

Corinne MARTIAL



**Fiduciaire
Expertise
Audit**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 15 juin 2018

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Corinne MARTIAL

Ils nous ont soutenus en 2017

▶ PARTENAIRES MÉCÈNES



▶ PARTENAIRE FONDATEUR



▶ MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



▶ FONDATION ABRITÉE



▶ FONDS PRIVÉS



▶ FONDS PUBLICS





DÉMONSTRATEUR DE SOLUTIONS

Créée en 1990 par Nicolas Hulot, la Fondation pour la Nature et l'Homme soutient et participe à l'émergence d'un monde équitable et solidaire qui respecte la nature et le bien-être de tous les êtres humains. Elle a pour mission de proposer et d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

En décryptant les enjeux de politiques publiques et en influant sur les décideurs nationaux et internationaux par des propositions concrètes, la FNH participe activement à infléchir une politique en faveur d'avancées vertueuses pour l'environnement et pour l'humain. En parallèle, elle fait émerger et accompagne les acteurs du changement. Grâce à son réseau d'associations partenaires et à son alliance avec l'UNCPIE, elle soutient et valorise l'engagement sur le terrain, via des initiatives porteuses d'avenir, en France et à l'international, pour leur permettre de se démultiplier.



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME